



RAPPORT DE FORMATION
AU PROFIT DE CINQUANTE (50) RESSORTISSANTS DE LA
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NORD SUR LA
GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LA
CONDUITE DES MICRO-PROJETS D'ELEVAGE ET DE
PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

YAKO



CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DU NORD

Mai 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Contexte	3
I. Objectifs	4
II. Résultats attendus	4
III. Contenu et déroulement de la formation	4
3.1. Ouverture des sessions de formation	4
3.2. Lieu et public cible	5
3.3. Démarche pédagogique	5
3.3.1. Motivation des participants	5
3.3.2. Recueil des attentes	5
3.3.3. Contrat didactique	5
3.3.4. Vérification des prés-requis	5
3.3.5. Déroulement du contenu des modules de formation	6
3.3.6. Evaluation finale de la formation	6
1.1.1. Clôture des sessions de formation	6
II. Résultats obtenus	6
CONCLUSION	8
Annexes	9
Annexe 1 : Rapport en images de la session de formation de 50 producteurs de la CRA Nord	10
Annexe 2 : Liste des bénéficiaires de la formation sur les techniques de gestion environnementales et sociales	15

Contexte

Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) sont des institutions consulaires investies d'une mission de service public d'intérêt général dans les domaines Agro-Sylvo-Pastoral, halieutique et faunique. Depuis 2014, elles assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'appui-conseil à leurs ressortissants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Gestion participative des ressources naturelles dit Projet « Neer-Tamba » dans trois régions du pays, à savoir le Nord, le Centre-Nord et l'Est. Le projet a pour objectif général l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées ; de façon spécifique, il vise à appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable.

Pour atteindre ses objectifs nobles, le projet développe depuis son démarrage diverses activités dans les domaines de productions végétales, de productions animales et de productions environnementales, au profit des communautés vulnérables. Avec l'avènement du financement FEM/PAI-SA et son arrimage au projet Neer-Tamba, il est inscrit l'accompagnement des bénéficiaires à la mise en œuvre des mesures concrètes de prise en compte de l'environnement dans les différents types de microprojets agricoles développés (aménagement de bas-fonds, maraîchage, élevage, valorisation de produits forestiers non ligneux, etc.).

Cet appui se traduit annuellement par le renforcement des capacités opérationnelles de ces bénéficiaires. C'est dans cette optique que la CNA avec l'appui technique et financier du projet Neer-Tamba/FEM/PAI-SA, et conformément à la mise en œuvre de son PTBA 2018, a prévu de renforcer les connaissances techniques de cent (100) ressortissants de la CRA du Nord sur diverses thématiques en lien avec la prise en compte de l'environnement dans la conduite de leurs micro-projets. Tenant compte des résultats de suivi et d'appui-conseil des binômes sur le terrain et aussi des référentiels de la sauvegarde environnementale et sociale du projet, les thématiques ci-après ont été dégagées :

- les impacts de l'utilisation des pesticides sur les ressources naturelles et les techniques de lutte chimique des nuisibles ;
- la gestion environnementale et sociale dans la conduite des micro-projets d'élevage et de produits forestiers non ligneux.

Les potentielles bénéficiaires de cette formation sont les ressortissants de la CRA du Nord, exploitant les aménagements de bas-fonds, de périmètres maraichers, de défenses et restauration des sols/conservation des eaux et des sols, les unités d'embouche, les unités avicoles, et les unités de transformation des produits forestiers non ligneux. La réalisation des thématiques permettra à ces producteurs de mieux s'imprégner des effets/impacts de leurs pratiques quotidiennes sur l'environnement, de découvrir les bonnes pratiques soucieuses de l'environnement afin d'assurer une meilleure pérennisation de leurs activités.

C'est dans cette perspective qu'intervient l'appui technique du cabinet CENATD (Centre Africain d'Assistance Technique pour le Développement Durable), sur la thématique de gestion environnementale et sociale dans la conduite des micro-projets d'élevage et de produits forestiers non ligneux.

La formation s'est déroulée du Lundi 07 Mai au Jeudi 10 Mai 2018. Pendant les quatre (04) jours de session, trois (03) jours ont été consacrés aux aspects théoriques et un (01) jours à la pratique/visite terrain. La formation a été assurée par une équipe d'experts en techniques de gestion environnementale de CEN.A.T.D, tous avec de solide expérience en matière de formation et d'appui-conseil aux producteurs.

I. Objectifs

Intention pédagogique : former les producteurs capables de produire et de s'insérer durablement dans un circuit économique de plus en plus exigeant

Objectif global : A la fin de la session de formation le producteur devra être capable de mettre en pratique les mesures environnementales dans la mise en œuvre de leurs micro-projets pour une durabilité

Objectifs spécifiques :

De façon spécifique à la fin du module de formation chaque participant sera capable de :

- Citer les concepts de base d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES),
- Enumérer les objectifs du PGES,
- Maîtriser les implications sociales des effets/impacts négatifs des projets,
- Maîtriser les implications environnementales des effets/impacts des micro-projets,
- Maîtriser les bonnes pratiques de prise en compte des mesures environnementales dans la conduite des micro-projets
- Mettre en œuvre de façon réussie, les mesures environnementales dans la mise en œuvre de leurs micro-projets pour une durabilité.

II. Résultats attendus

A la fin de la session de formation les participants :

- Maîtrisent les effets/impacts de l'environnement dans la conduite de leurs micro-projets d'élevage et de produits forestiers non ligneux ;
- Maîtrisent les bonnes pratiques de prise en compte des mesures environnementales dans la conduite des micro-projets,
- Connaissent les bonnes expériences favorisant une meilleure mise en œuvre du PGES du projet.

III. Contenu et déroulement de la formation

3.1. Ouverture des sessions de formation

L'ouverture de la session de formation a été présidée par Mme TANDAMBA Céline Agent de Développement Provincial CRA NORD accompagnée de M. TOU Zoumana, Conseiller Technique de la CNA et de Mme SIMPORE Constantine, agent des eaux et forêt de Yako.

Après avoir situé le contexte de la formation sur les techniques de **Gestion Environnementales et Sociales**, elle a souhaité la bienvenue à tous les participants. Enfin, il a donné l'intérêt de la session qui s'est déroulée durant quatre (04) jours du Lundi 07 au Jeudi 10 Mai 2018.

A la suite de Mme la représentante de la CRA-Nord, l'occasion a été donnée aux participants et aux formateurs de se présenter.

3.2. Lieu et public cible

Les sessions de formation se sont déroulées à la Maison des Jeunes de Yako. Au total 49 producteurs, éleveurs et producteurs de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) ont suivi avec assiduité les différents modules qui ont été développés par l'équipe du CENATD.

3.3. Démarche pédagogique

3.3.1. Motivation des participants

L'utilisation de photos et images illustratives des pratiques d'élevage et sur les PFNL, sur leurs bienfaits dans la vie de l'homme, ont servi de base à la motivation des participants. Il a été question d'attirer leurs attentions sur les implications environnementales des activités anthropiques : leurs conséquences et contributions aux changements climatiques afin de situer le bienfondé de la présente session de formation.

Le but de cette pratique pédagogique est de captiver et intéresser les participants au contenu des enseignements qui leurs seront dispensés. En effet, ces schémas ont servi de base de discussions qui ont suscité de l'engouement et la pleine participation de tous. A la suite de la motivation, les attentes des participants pour les modules ont été recueillies.

3.3.2. Recueil des attentes

Les attentes des participants ont été recueillies et une comparaison est faite avec les objectifs initiaux. C'est après une vérification de l'adéquation des attentes des participants avec les objectifs initiaux de la formation que les formateurs se sont avisés à poursuivre la session de formation, autrement, il aurait fallu réajuster les objectifs et les contenus aux attentes non prises en compte.

A la suite des attentes un contrat didactique a été établi avec les participants à la session de formation.

3.3.3. Contrat didactique

Avant le démarrage proprement dit de la formation, les participants se sont accordés avec l'aide des formateurs sur le contrat didactique suivant :

- Les séances de formation se dérouleront de 8h à 14h00 suivant le chronogramme ci-après :
 - ✓ 8h00 à 11h00 mn : séance 1
 - ✓ 11h00 à 11h30 : pause-santé
 - ✓ 11h30 à 14h30 : séance 2
 - ✓ 14h30 à 15 h00 : pause-déjeuner
- Le respect de l'heure est exigé
- L'assiduité est requise
- Le respect mutuel est obligatoire

3.3.4. Vérification des prés-requis

A la suite du contrat didactique, une vérification des prérequis a permis aux formateurs de comprendre que les participants connaissent quelques notions vagues sur les techniques/mesures de gestion environnementale. Toutefois, la majorité des participants sont ignorants des bonnes pratiques de gestions environnementales dans la mise en œuvre de leurs micro-projets pour une durabilité.

3.3.5. Déroulement du contenu des modules de formation

Avant de dérouler le contenu de chaque module, un brainstorming est toujours fait de sorte à aborder les enseignements dans un processus participatif et interactif, tout en observant le feed-back des apprenants. A la fin des modules, un résumé et une évaluation orale sont toujours faits.

Avant de passer au module suivant, une remédiation du module précédent est faite pour corriger les parties incomprises.

A côté du contenu théorique de la formation, une séance de visite terrain a été observée comme partie intégrante de la session de formation. Cette visite terrain permet aux participants de mieux assimiler les transferts de savoirs et de savoir-faire.

3.3.6. Evaluation finale de la formation

A la fin du dernier module de formation, une évaluation finale des modules dispensés et de toute la formation ont été faite pour s'assurer du niveau d'assimilation des enseignements dispensés et de la qualité de la formation dans tous ses aspects. Pour ce faire un questionnaire simple reprenant l'essentiel des modules et les aspects liés à la qualité de la session de formation a été administré aux apprenants de façon orale.

A l'issue de cette évaluation il est ressorti que les réponses des participants aux questions étaient suffisamment bonnes. Ce qui veut dire que la formation a atteint ses objectifs. Par rapport aux réponses insuffisantes sur les modules, une remédiation finale a été faite par l'équipe du CENATD.

Fort du niveau de réussite très satisfaisant des sessions, il est judicieux de prévoir des attestations de participations à tous les apprenants, car tous ont fait preuve d'assiduité et de bonne participation aux différentes séquences des modules dispensés.

1.1.1. Clôture des sessions de formation

La clôture de la session de formation a été présidée par Mme TANDAMBA Céline Agent de Développement Provincial CRA NORD en compagnie de **M. Tou Zoumana** de la CNA et de l'équipe du CEN.A.T.D représenté par **M. DA Nomwine** et de **M. SANOU Charles L.**

Avant le discours de clôture de la session, une participante a pris la parole au nom des bénéficiaires en remerciant les services techniques, le Neer Tamba, la CRA et l'équipe du CENATD.

M TOU Zoumana et Mme TANDAMBA ont pris tour à tour la parole en remerciant les participants à cette formation, les bénéficiaires, les partenaires techniques (agriculture ; élevage et environnement), les agents du projet Neer Tamba ainsi que les formateurs du CENATD. Mme TANDAMBA a particulièrement remercié les bénéficiaires et présenté des excuses pour les éventuelles imperfections dans la conduite de la session de formation. Elle a ensuite encouragé les récipiendaires de la formation à mettre en pratique les nouvelles connaissances acquises et a conclu ses propos en interpellant les producteurs pour plus de détermination et d'actions gage pour relever les défis de développement communautaires.

II. Résultats obtenus

La session de formation organisée au profit des producteurs de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord a eu des acquis. Au total 49 producteurs ruraux ont été formés pendant quatre (04) jours en matière de Gestion Environnementale et Sociale.

Première journée :

Cette première journée a été consacrée à la prise de contact entre les formateurs et les participants et la vérification de la présence des participants à la formation.

Puis l'équipe de formateurs a abordé la formation avec le Module1 sur la Gestion Environnementale. L'introduction au module a porté sur l'importance des Micro-projets, leurs processus de mise en œuvre, leurs cadres législatifs, règlementaire et institutionnel.

Deuxième journée :

Le deuxième jour a été consacré au module sur les Impacts de la mise en œuvre des projets sur l'environnement et le social. Ce module a permis d'aborder les bienfaits des micro-projets d'élevage et d'exploitation des PFNL. Il s'est agi également de développer les méfaits/impacts de la mise en œuvre des micro-projets sur l'environnement.

Troisième journée :

Les formateurs ont abordé le module 3 portant sur les **Bonnes pratiques en matière d'environnement**. Il a été question de développer sur les mesures d'atténuation/réduction et de gestion des impacts et des risques dans l'exécution des micro-projets.

Quatrième journée :

Le quatrième jour a été consacré à la formation sur le **Plan de Gestion Environnementale et Sociale**. Ce module a traité de l'intérêt du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Il a abordé également les bonnes expériences favorisant une meilleure mise en œuvre du PGES des projets. Une visite terrain d'un atelier d'embouche est venue renforcer le contenu théorique de la formation.

De retour en salle, les formateurs sont revenus sur certains aspects des différents sous thèmes de la formation pour évaluer le niveau de compréhension des participants (annexe 2) et apporter plus d'éclairage sur les points non maîtrisés (remédiation globale et finale).

Ensuite s'en est suivi l'évaluation de la formation qui a permis d'aboutir aux résultats consignés dans le tableau ci-dessous. L'analyse de ces résultats indique que la formation a été positivement appréciée dans l'ensemble par les participants.

Tableau 1 : résultats de l'évaluation de la session de formation en pourcentage

Eléments	Bon	Moyen	Passable	Propositions
Lieu de formation	100%	-	-	
Prise en charge de la restauration	14%	10%	76%	Amélioration à faire
Langue de formation	100%			
Méthode pédagogique (participative)	100%			
Acquisition de nouvelles connaissances sur la prise en compte de l'environnement dans l'exécution des micro-projets	100%			

CONCLUSION

La session de formation organisée au profit des producteurs de la CRA du Nord a eu des acquis. Au total 49 bénéficiaires ont vu leurs capacités renforcées sur l'intégration de la gestion environnementale dans la conduite des micro-projets. La démarche pédagogique utilisée a permis d'atteindre les objectifs fixés. C'est-à-dire les apprenants ont pu constituer un background à même de leur permettre de mettre en pratique la prise en compte des mesures environnementales dans la conduite de leurs micro-projets. Les différentes évaluations effectuées ont permis de s'assurer que les enseignements ont été effectivement bien assimilés.

Les savoirs et savoir-faire ainsi acquis constituent un tremplin qui permettrait aux apprenants de s'insérer durablement dans un circuit économique de plus en plus exigeant. C'est la finalité recherchée par le CEN.ATD et qui rime avec les actions de la CRA.

Le CEN.A.T.D recommande la nécessité de budgétiser le suivi-évaluation des enseignements dispensés dans une perspective de mesure des effets et des impacts des sessions de formation et d'appui-conseils-accompagnement des producteurs dont les capacités ont été renforcées.

Forts de ce constat, le CENATD reste disposer pour tout appui-technique à lui demander par la CRA.

Annexes

Annexe 1 : Rapport en images de la session de formation de 50 producteurs de la CRA Nord

I. Vue sur l'ouverture de la session



Photo 1. Vue sur la séance d'ouverture de la formation

De la gauche vers la droite : 1) M. TOU Zoumana, Conseiller Technique CNA,

2) TANDAMBA Céline, Agent de Développement Provincial CRA NORD,

3) Mme SIMPORE Constantine, agent des eaux et forêt Yako

II. Les séances de formation théorique



Photo 2. Vue sur les séances théoriques de la session de formation



Photo 3. Vue sur le Technicien d'Elevage de Yako (M. Appolinaire BOURGOU) apportant des précisions sur des bonnes pratiques de l'embouche

III. Les travaux de groupes

3.1 Discussions en travaux de groupes



Photo 4. Vue sur les discussions de groupes

3.2 Restitutions en plénière des résultats des travaux de groupe



Photo 5. Vue sur des représentants des travaux de groupes faisant l'économie des résultats des travaux de groupe

III. Visites de terrain



Photo 6. Vue sur les visites terrain

Annexe 2 : Liste des bénéficiaires de la formation sur les techniques de gestion environnementales et sociales

BUREAU NATIONAL DES CHAMBRES REGIONALES D'AGRICULTURE
01 BP 30 Ouagadougou 01
Tel : 25-34-04-06/10
Email : bncra@fasonet.bf

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE
CRA
BURKINA FASO

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Liste de présence des participants à la formation des producteurs du Passoré, Zandoma, Yatenga et du Loroum sur la gestion environnementale dans la conduite des micro-projet d'élevage et de produits forestiers non ligneux
Yako le 08/05/2018

N° Ordre	Nom et Prénom	Fonction	N° CNIB	Email	Localité	Signature
01	BELEM Amata	Productrice	83211337 du 08/06/2010		Oula/Yatenga	
02	BEUDA Abdoulaye	Producteur	81506153 du 09/07/2009		Tangaye/Yatenga	
03	SAVADOGO Oumarou	Producteur	81573677 du 25/09/2009		Oula/Yatenga	HT
04	OUEDRAGO Tidiane	Producteur	83127113 du 17/03/2017		Barga (Yatenga)	
05	DIALLA Hamidou	Producteur	86005678 du 12/11/2010		Thiou	D
06	OUEDRAGO Samande	Producteur	83302292 du 31/05/2017		Thiou et Thiou	Sarko
07	DIALLA Bousiana	Producteur	80717876 du 10/06/2008		Thiou/HT	dan
08	OUEDRAGO Amidou	Producteur	81055713 du 25/11/2008		KOSSOUKA	

21	KAGANE Bintou	70-68-84-89 Productrice	B0747658 du 12/02/2008	TITAO	MH
22	KAGANE Adiguetta	78-32-77-12 Productrice	B1365663 du 01/04/2009	TITAO	SSB
23	HOUSSEINE Sydomie Boussi	76-78-76-01 Productrice	B2054528 du 05/11/2009	TITAO	MH
24	YOUNGA Yacouba	70-98-03-27 Producteur	B2843941 du 15/07/2010	TITAO	SSB
25	KAGANE Abdoul Agise	75-66-36-69 Producteur	B7330314 du 16/10/2010	TITAO	SSB
26	BARRY Bibala	72-62-42-07 Productrice	B6962989 du 20/05/2010	Titao	
27	OUEDRAOGO Asseta	70-48-79-04 Productrice	B3180003 du 08/06/2010	Gourcy	SSB
28	OUEDRAOGO Salidou	60-68-66-47 Producteur	B4839833 du 13/01/2012	"	SSB
29	OUEDRAOGO Fatoumata	74-83-64-16 Productrice	B3715144 du 16/12/2009	"	
30	SANODOGO Abdoulaye	72-86-25-52 Producteur	B2294571 du 06/01/2010	"	SSB
31	OUEDRAOGO Yacouba	71-56-96-50 Producteur	B0581259 du 30/06/2008	"	MH
32	BALHA Wemd-Zoodo Marcelin	72-06-88-35 Producteur	B3841285 du 15/09/2010	Gourcy	SSB

33	SANODOGO Azeta	76-52-62-19 Productrice	B1597064 du 30/09/2009	Gourcy	
34	OUEDRAOGO Nossyemba	74-46-39-98 Productrice	B2383157 du 05/01/2010	Gourcy	
35	ZALLE Karim	76-12-30-43 Producteur	B3801265 du 16/09/2010	Gourcy	SSB
36	LANKOUANDE Myriam	75-05-32-79 Productrice	B5816730 du 20/11/2010	T Bourou Tamouma	MH
37	BAYATSE Lamaoussa	70-00-48-76 Producteur	B3738765 du 17/09/2010	Bourou Tamouma	SSB
38	OUEDRAOGO Aoua	79-15-10-04 Productrice	B0639505 du 16/05/2008	TEITA-Bokin	MH
39	OUEDRAOGO Gecile	65-24-87-77 Productrice	B3737168 du 17/09/2010	Petit samba/kare	
40	OUEDRAOGO Asseta	Productrice	B0679156 du 16/05/2008	Kirsi/YANO	
41	SANODOGO Milimbe	65-98-31-76 Producteur	B3967108 du 17/09/2010	TEITA-Bokin	
42	SANKABA Rigobert	70-04-09-17 Producteur	B1596267 du 30/09/2009	TOESSIN	SSB
43	KENDA Sidiguiem Delphine	78-75-16-56 Productrice	B3405444 du 20/01/2010	Arbolle	SSB
44	DIENDERE Nicolas	71-18-87-68 Producteur	B6721581 du 12/10/2010	Songmatou	SSB

45	SAWADO Gc Hamado	75-02-48-94 Producteur	B4983659 du 05/01/2012	TENA-Bokin	
46	SINON Noujou	71-07-94-48 Producteur	B4354692 du 27/09/2011	Kirsi	
47	COMPAORE Beathe	62-27-03-79 Productrice	B4075062 du 18/08/2010	LA Tooleu	
48	KOUNKORGO Jacques	75-38-89-61 Producteur	B8106695 du 23/11/2009	Pilimpikou	
49	Reamba Minata	71-47-24-81 Productrice	B4069688 du 18-08-2010 ONI	Gollo/songnaba	
50	SIMPARE/QUEPANOGO Constantine	76-00-00-61 DPECVCC/Yoko	B3042442 du 04/01/2017	Passare	
51	Bouyow Appolinsire	71-25-59-15 DPRAH/Yako	B1110905 du 24/02/00 ONI Ouaga	Passare	
52	TOU Zoumana	CNA	B5199666 du 31-05-13	Ouaga	
53					
54					
55					